

XLV^e Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) – "Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional"

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Rimouski, Québec, Canada

25, 26 et 27 Août 2008

**L'attractivité des investissements directs étrangers
dans le secteur Textile Habillement en Tunisie**

*Slim DRISS*¹

Résumé : Cet article propose d'examiner les principaux facteurs d'attractivité aux investissements directs étrangers du secteur Textile Habillement tunisien. Les données issues d'une enquête menée auprès d'un échantillon de 52 entreprises à participation étrangères implantées en Tunisie nous permettent, à l'aide d'un modèle économétrique de type logit, d'estimer la probabilité de réaliser un investissement étranger sous forme de création d'une nouvelle filiale afin d'identifier les facteurs d'attractivité ayant une dimension qualitative. Les résultats montrent qu'en dehors de la proximité géographique des pays de l'union européenne, la décision d'installer une nouvelle filiale est liée positivement et significativement à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché et à la présence d'un tissu local aussi bien d'entreprises du même secteur que d'autres secteurs. En revanche, il s'avère que les entreprises étrangères ne cherchent pas à renouer des relations du type fournisseurs/clients, ce qui confirme leur faible intégration et la nature verticale des IDE réalisés dans ce secteur.

Mots-clés : Attractivité, IDE, Logit, Textile Habillement, Tunisie.

JEL Classification : C31, F21, F23.

¹ Maître Assistant en Sciences Economiques à l'ESSEC de Tunis, Chercheur au CEFI.

Adresse : Publiposte Cité Ennasr, BP 261, 2037 El Menzah 8, Tunisie.

Tél : (216) 98.686.041 - Courriel : slim_driss@yahoo.fr

1. INTRODUCTION

L'attractivité des territoires aux investissements directs étrangers (IDE) se situe aujourd'hui au cœur des réflexions stratégiques des pays en voie de développement. Attirer les entreprises étrangères est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics vu les effets bénéfiques engendrés par leur présence dans un territoire donné : création d'emplois, augmentation des exportations, transfert et diffusion des technologies nouvelles, etc. Afin de profiter de ces effets, la Tunisie a adopté plusieurs mesures tel que la création de l'agence de promotion des investissements étrangers (ou *Foreign Investment Promotion Agency*, FIPA). De même le code des incitations aux investissements, entré en vigueur en janvier 1994, prévoit de nombreuses incitations sous forme d'exonérations fiscales, de primes à l'investissement, de prise en charge de frais d'infrastructure ou encore des cotisations patronales au régime de sécurité sociale.

Une simple analyse des flux d'IDE en Tunisie montre que ces derniers ont connu une forte progression, passant de 272,5 millions de dinars en 1996 à 2070,9 millions en 2007, soit environ une multiplication par huit (voir tableau A1 en annexe 1)². Si la majeure partie de ces flux était concentrée dans le secteur énergétique, il s'avère que depuis 1997 le secteur manufacturier est devenu plus attractif. Les flux destinés à ce secteur sont passés de 85,7 millions de dinars en 1997 à 485,7 millions en 2007, soit environ une multiplication par six. Une analyse plus fine des flux d'IDE destinés au secteur manufacturier révèle l'intérêt accordé par les entreprises étrangères au secteur Textile et Habillement. Ceci s'explique non seulement par la part importante des IDE réservée à ce secteur mais aussi par l'importance du nombre d'entreprises présentes en Tunisie et les emplois créés (voir tableaux A1 et A2 en annexe 1). En effet, ce secteur est le premier employeur de l'industrie manufacturière. A la fin de l'année 2007, les entreprises étrangères opérant dans ce secteur occupent 131196 personnes, représentant 52% de l'ensemble des emplois créés par les IDE dans l'industrie manufacturière.

Malgré cette évolution, l'analyse des flux d'entrée d'IDE réalisée par *CnuCED* (2007)³, révèle que la Tunisie est classée comme un territoire à fort potentiel d'IDE alors même que sa performance en la matière reste faible et en dessous de son potentiel. D'où l'intérêt d'évaluer l'importance de différentes variables pouvant expliquer les flux d'entrée d'IDE dans l'industrie manufacturière en Tunisie, en particulier celle du secteur Textile Habillement. En effet, malgré la conjoncture liée au démantèlement de l'accord multifibre (début 2005) et au démantèlement tarifaire lié à l'accord d'association et de libre échange avec l'union européenne⁴, les flux d'IDE à destination du secteur Textile Habillement sont en nette progression ces dernières années. Cette croissance des flux d'IDE est accompagnée d'un grand nombre de projets de création nouvellement entrés en vigueur (en moyenne 76 projets durant la période 2001-2007). En revanche, le nombre d'entreprises étrangères présentes est relativement stable (voir tableau A3 en annexe 1). Ceci justifie que l'arrivée de nouvelles firmes est compensée par un mouvement de départ. Ainsi, on peut se demander si ce

² Il est à signaler que les meilleures performances des IDE s'expliquent principalement par des opérations importantes de privatisation pour les années 1998, 2000, 2002 et 2006.

³ *CnuCED* (2007), "World Investment Report: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development", Figure I.8, page 14.

⁴ Cet accord prévoit un démantèlement progressif des droits de douanes avec une suppression totale au 1^{er} Janvier 2008.

mouvement est dû à des changements au sein du secteur Textile Habillement en Tunisie. Cette question est justifiée par le fait que selon les données statistiques de la FIPA, parmi les nouveaux et premiers produits exportés ces dernières années on trouve les vêtements de travail et ceux de protection (anti-feu) pour lesquels la Tunisie se présente comme un site d'investissement très rentable (voir annexe 2), d'où le développement de nouvelles niches de spécialisation au sein du secteur⁵.

Ces constats font qu'il serait intéressant d'évaluer les facteurs d'attractivité aux IDE spécifiques à ce secteur. Le présent article propose d'analyser s'il s'agit toujours des facteurs traditionnels, tel que ceux liés à la disponibilité et à la faiblesse du coût de la main-d'œuvre, ou encore est-il questions des facteurs institutionnels lié au rôle joué par les pouvoirs publics ? L'enquête menée (dans le cadre du projet FSP) auprès des entreprises étrangères implantées en Tunisie, nous permettra d'évaluer et de dégager les principaux facteurs d'attractivité spécifiques au secteur Textile Habillement. Les conclusions permettront alors de dégager des enseignements importants en matière de politique économique afin de rendre un tel secteur plus compétitif et plus attractif aux IDE. Ainsi, nous présentons dans la section suivante les fondements théoriques de l'attractivité des territoires en matière d'IDE. Nous précisons ensuite la source de données utilisées pour apprécier les facteurs d'attractivité du secteur Textile Habillement. Nous présentons enfin les résultats relatifs à l'identification de ces facteurs ainsi que les remarques de conclusion.

2. LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Lorsque une firme décide de s'internationaliser, elle doit choisir entre plusieurs alternatives possibles : exportation directe à partir de sa base nationale, implantation d'une filiale de commercialisation, possession d'une unité de production (par création, par rachat ou par fusion avec une entreprise locale), concession d'une licence de production à une firme étrangère ou bien formation d'une *joint-venture* avec une firme nationale du pays hôte⁶. Le choix entre ces options s'effectue en fonction de certaines variables relatives non seulement à la stratégie de la firme mais aussi en fonction de celles relatives aux caractéristiques du pays d'accueil (nature et degré de maturité du produit, structure et organisation du marché étranger, barrières à l'échange, etc.).

La décision d'implantation dans un pays étranger ainsi que la forme qu'elle prend sont guidées par une logique microéconomique propre à chaque entreprise. Dans ce cadre, un territoire donné peut s'avérer plus ou moins attractif en fonction de la nature de chaque activité, ce qui explique l'existence de flux d'IDE. D'où, le choix du mode et du pays d'implantation sera fonction de la combinaison des avantages de la firme et de la zone d'accueil (proximité géographique, coût et qualification de la main-d'œuvre, avantages fiscaux offerts, taille du marché, accès préférentiel à d'autres marchés étrangers, etc.). Une telle spécification a été développée initialement dans le cadre de la théorie éclectique de

⁵ A titre d'exemple, les vêtements de travail représentent 10,1 % des exportations totales du secteur en 2005 et 10% en 2006. Ils occupent la troisième place parmi les principaux produits exportés juste derrière les pantalons jeans et les pantalons de ville.

⁶ La théorie de l'échange international suppose que l'installation de filiales à l'étranger constitue la forme la plus courante de l'expansion multinationale. Pour cela nous nous intéressons principalement à l'investissement direct étranger comme stratégie d'implantation directe des firmes multinationales dans les pays étrangers.

Dunning. Cette dernière, connue également sous le nom de paradigme OLI (*Ownership, Localisation, Internalisation*)⁷, suggère la présence de trois avantages qui expliquent le choix d'IDE par une firme multinationale. Il s'agit de la propriété d'avantages spécifiques, de localisation et d'internalisation. Dans ce cadre, *Mucchielli* (1998) explique qu'une entreprise décidera de l'implantation d'une unité de production à l'étranger en fonction de quatre déterminants principaux : (i) la taille du marché en termes de demande exploitable à partir de chaque localisation, (ii) le coût des facteurs de production, (iii) le nombre d'entreprises locales et étrangères déjà présentes (c'est-à-dire en fonction du niveau de développement et de la concurrence dans l'industrie en question), et (iv) les différentes politiques locales (qui peuvent intégrer des éléments comme les avantages fiscaux, la possibilité de rapatriement des bénéfices, la création de zones de libre échange et d'intégration régionale, etc.).

Ainsi, le choix de l'implantation à l'étranger dépend non seulement des avantages de la firme mais aussi de ceux du pays hôte (*Ferrara et Henriot*, 2004). La notion d'attractivité des territoires apparaît alors au cœur de l'analyse de la localisation des activités. La recherche d'une plus grande compétitivité territoriale nécessite une répartition implicite des tâches entre entreprises étrangères et autorités des pays d'accueil. Les premières, à la recherche d'une meilleure profitabilité, choisissent la localisation de leurs activités en fonction des caractéristiques internes (coût de production, accès aux marchés, etc.). Quant aux autorités locales, elles essaient d'adopter des mesures de promotion et de valorisation de leur territoire auprès des investisseurs étrangers.

Dans une revue récente de la littérature, se basant sur le paradigme OLI de *Dunning*, *Blonigen* (2005) analyse les motivations et les déterminants de l'IDE. D'une part, il discute les facteurs spécifiques internes à la firme (modèles microéconomiques) qui expliquent la décision de produire à l'étranger plutôt que d'exporter ou d'accorder des licences, c'est-à-dire qui expliquent le choix du mode d'accès à un marché étranger. Il s'agit essentiellement de facteurs comme la présence d'actifs intangibles spécifiques à la firme tels que la technologie de production ou des savoir-faire managériaux. Ainsi, ces facteurs internes permettent de comprendre pourquoi une firme, pour accéder au marché international, choisit de s'implanter directement à l'étranger plutôt que toutes autres alternatives. D'autre part, il examine les facteurs externes (c'est-à-dire les facteurs macroéconomiques exogènes) qui expliquent le choix de la localisation et les flux d'entrée d'IDE dans une économie particulière. Ces facteurs sont représentés essentiellement par les effets liés à la volatilité des taux de change, la taxation (ou la fiscalité), la qualité des institutions (incluant des facteurs comme la corruption, la propriété intellectuelle, la politique de concurrence, le développement des infrastructures, etc.) et par la protection et la libéralisation commerciale. Ces facteurs externes, pouvant affecter la décision de localisation d'une firme, permettent de comprendre pourquoi une firme multinationale choisit de s'implanter directement dans un tel pays et non dans un autre.

Les critères de localisation des entreprises dans un pays étranger peuvent ainsi être confondus avec les facteurs d'attractivité de leurs pays hôtes. Il existe un consensus général dans la littérature économique en ce qui concerne les facteurs externes du choix de localisation des entreprises à l'étranger (*Globerman et Shapiro*, 1999 ; *Shapiro et Globerman*, 2001). Les IDE sont généralement attirés par les caractéristiques économiques fondamentales des pays hôtes (appelés facteurs exogènes par *Blonigen*, 2005). Si l'on considère le cas des

⁷ Pour une analyse détaillée de ces trois avantages, voir *Dunning* (1993), pp. 76-86.

pays en voie de développement, une place importante est accordée à la qualité des institutions et infrastructures du fait qu'elle affecte également la décision de localisation des IDE (*Blonigen, 2005 ; Bénassy-Quéré et al., 2005*). En analysant les caractéristiques institutionnelles les plus importantes pour l'IDE, *Bénassy-Quéré et al. (2005)* montre que les institutions influencent l'IDE tout en mettant en évidence l'importance de l'efficacité du secteur public du pays d'accueil comme déterminant de l'IDE. Ceci comprend en particulier le système fiscal, la facilité à créer une entreprise, l'absence de corruption, la politique de concurrence, la sécurité des droits de propriété, l'efficacité de la justice et la surveillance prudentielle. De même, *Wei (2000)* montre que le niveau de corruption est fortement et négativement corrélé aux IDE. Enfin, les incitations fiscales n'affectent que faiblement les entreprises multinationales dans le choix du pays étranger de leurs implantations (*Blomström et Kokko, 2003*).

En effet, les autorités des pays d'accueil réalisent des efforts importants dans l'amélioration de l'attractivité de leurs territoires. Selon *Cnuccd (2007)*⁸, au cours de l'année 2006, 93 pays ont apporté 184 modifications à leurs dispositions réglementaires nationales dont 147 sont plus favorables aux IDE. Cela confirme le fait que les politiques des pouvoirs publics deviennent plus libérales, offrent davantage d'incitations, s'inscrivent dans des stratégies de promotion ciblées (principalement vers le secteur industriel et celui des services) et participent davantage aux accords relatifs à l'investissement et au commerce. Dans ce cadre de concurrence entre les pays d'accueil, le recours excessif aux incitations fiscales n'est justifiable que lorsque les bénéfices attendus des IDE, notamment en matière de transfert et de diffusion des nouvelles technologies, sont supérieurs aux coûts liés à ces incitations. Ainsi, de telles incitations doivent s'accompagner de certaines mesures complémentaires permettant aux firmes locales des pays en développement d'améliorer leur capacité d'absorption des technologies nouvelles (*Driss, 1997*).

L'importance de chaque déterminant est variable d'une industrie à une autre, ce qui nous permet de distinguer deux formes d'entreprises multinationales (*Brainard, 1993 ; Caves, 1996*) : d'une part, celles intégrées verticalement (c'est-à-dire qui exploitent les avantages spécifiques au pays d'accueil et qui sont orientées vers l'exportation) et, d'autre part, celles intégrées horizontalement (c'est-à-dire produisant sur différents marchés afin de limiter les coûts de transport et les barrières à l'entrée et qui sont orientées principalement aux marchés des pays d'accueil). Dans ce cadre d'analyse, les travaux regroupés sous le nom de la théorie traditionnelle de l'activité multinationale (*Helpman, 1984 ; Markusen, 1984 ; Ethier, 1986*) ont montré que les différences entre pays (émetteur et récepteur) provoquent des flux d'IDE. Cette théorie traditionnelle fournit donc une certaine explication aux flux d'IDE, principalement de type vertical, qu'on peut observer entre les pays développés et les pays en voie de développement qui sont relativement différents en matière de dotations factorielles, de taille des marchés, de revenu des consommateurs, etc. En revanche, la théorie moderne (*Horstmann et Markusen, 1992 ; Brainard, 1997 ; Markusen et Maskus, 1999 ; Markusen et Venables, 2000 ; Bergstrand et Egger, 2004*) soutient l'idée selon laquelle l'existence des flux croisés d'IDE est liée à la similarité entre les pays émetteurs et récepteurs au niveau des tailles des marchés, des dotations factorielles, des technologies de production et des revenus des consommateurs. Ces similarités sont généralement des caractéristiques des pays développés, ce qui joue en faveur de l'IDE à double sens de type horizontal.

⁸ *World Investment Report, 2007, Tableau I.8, page 14.*

Les différents modèles présentés offrent l'avantage de situer la notion d'attractivité des territoires dans une problématique relative à la localisation des entreprises multinationales et d'identifier le type d'IDE (vertical ou horizontal) à partir des facteurs d'attractivité mis en avant. Dans un travail récent (*Driss, 2007*) nous avons montré, à partir d'un modèle économétrique en données de panel, que la distance géographique et les différences, entre les pays investisseurs et la Tunisie, en termes de taille des marchés et de dotations factorielles, ainsi que la disponibilité du facteur travail sont les déterminants les plus significatifs de l'attractivité de l'économie tunisienne. En revanche, une telle analyse présente la limite de ne pas tenir compte de certains déterminants qualitatifs pouvant expliquer l'attractivité d'un pays comme la Tunisie. Ainsi, en se basant sur l'approche de Mucchielli, l'attractivité d'un territoire peut donc être construite à partir d'un ensemble complexe de variables qui sont étroitement inter liés tel que les facteurs institutionnels liés à la fiscalité, à la qualité des infrastructures (réseaux de transport, de communications, d'électricité, du gaz et de l'eau), à la stabilité politique et économique, à l'existence d'un tissu d'entreprises (locales et étrangères) ou encore à la disponibilité d'un savoir-faire et d'une main-d'oeuvre qualifiée et bon marché.

Selon cette approche, *Chaponnière et Perrin (2005)* ont analysé le rôle des IDE dans le secteur Textile Habillement en Tunisie. Une forte spécialisation est observée en matière de Textile Habillement du fait que le nombre d'entreprises étrangères, les emplois créés et les exportations de ce secteur représentent la moitié de ceux de l'industrie manufacturière. L'étude signale que cette spécialisation, devenue un sujet de préoccupation, sera accentuée avec le démantèlement de l'accord multifibre et le démantèlement des droits de douanes liés à l'accord de libre échange avec l'union européenne. Cette analyse, menée sur la base d'une série de simples entretiens (réalisés au cours de l'année 2004) avec les responsables d'un échantillon d'entreprises étrangères implantées en Tunisie, montre que le coût de travail, la proximité géographique des pays de l'union européenne (le principal investisseur en Tunisie) et les incitations offertes par la Tunisie (notamment avec la mise en place du régime off-shore en 1972) sont les facteurs déterminants de l'attractivité de la Tunisie dans le secteur Textile Habillement. Les changements récents qu'a connu ce secteur montrent qu'il est intéressant de réexaminer les facteurs d'attractivité du secteur Textile Habillement en Tunisie en intégrant une série plus exhaustive de facteurs qualitatifs.

3. SOURCE DE DONNÉES

Les données mobilisées dans le cadre de ce travail sont issues d'une enquête réalisée en 2007⁹ auprès des entreprises à participation étrangères en Tunisie afin d'apprécier l'attractivité des IDE réalisés dans le secteur Textile Habillement. L'objectif de l'enquête consiste particulièrement à identifier les facteurs d'attractivité ayant une dimension qualitative (spécificité locale, effets de réseaux, compétence et qualification de la main-d'oeuvre, etc.). Le questionnaire a été conçu sur la base de l'approche de *Mucchielli (1998)*. Les responsables des entreprises étrangères sont interrogés sur les principales motivations d'investissement. Il s'agit d'une appréciation de certains facteurs qualitatifs qui tiennent compte des caractéristiques du pays et du secteur en question. L'enquête s'est déroulée par des entretiens directs et personnels auprès des responsables de ces entreprises.

⁹ L'enquête a été menée et financée dans le cadre du projet FSP, Dynamique d'agglomération des activités et gouvernance territoriale (DAAGT).

L'échantillon est composé de 52 entreprises à participation étrangère¹⁰ implantées sur le territoire tunisien qui ont été définies de telle sorte que :

- Le taux de participation étrangère dans le capital de l'entreprise est au moins égal à 20% du capital social. En effet, c'est le taux minimum requis par le FMI pour que le capital étranger investi soit qualifié d'IDE ;
- L'échantillon est tiré de façon à respecter une représentativité par taille d'entreprises, par localisation régionale et par secteurs d'activité. Il comprend des entreprises étrangères localisées essentiellement dans les régions du Grand Tunis (comprenant les gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben-Arous et la Manouba), du Nord-Est (Bizerte, Nabeul et Zaghouan) et de la région du Sahel. De même, environ 80% de ces entreprises sont d'origine européenne (principalement l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie) ;
- L'investissement réalisé est principalement de nature verticale car l'entreprise interrogée est totalement exportatrice. La production ou la prestation de service est destinée surtout aux marchés étrangers, rarement au marché local Tunisien. Dans ce cadre, les statistiques de la FIPA montrent qu'environ 96% des entreprises étrangères opérant dans ce secteur sont totalement exportatrices. En effet, comme souligné dans l'analyse théorique des facteurs d'attractivité, les entreprises procédant à un IDE de type vertical sont généralement attirées par la faiblesse des coûts de production. Elles peuvent aussi être attirées par les autres facteurs (incitations fiscales, proximité géographique, infrastructure, stabilité politique et économique, accès préférentiel aux marchés étrangers, etc.).

D'après les données statistiques fournies par la FIPA, relatives à l'année 2006, il faut signaler que 70% des entreprises étrangères opérant dans le secteur Textile Habillement ont pour activité principale la confection et 10 % ont pour activité la bonneterie. La filature, le tissage et le finissage constituent l'activité principale d'un petit nombre d'entreprises. En ce qui concerne les exportations du secteur, elles sont orientées presque exclusivement vers les pays de l'union européenne. Elles sont concentrées sur les quatre principaux pays d'origine des IDE de ce secteur cités précédemment. Dans ce cadre, depuis 1997 la Tunisie figure parmi les premiers fournisseurs mondiaux en habillement. En 2007, elle occupe le cinquième rang des fournisseurs de vêtements de l'union européenne avec 4,5 % de parts de marché après la Chine, la Turquie, le Bangladesh et l'Inde. De même, la Tunisie se présente comme le deuxième fournisseur de la France dans ce domaine.

4. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX FACTEURS

D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR TEXTILE HABILLEMENT TUNISIEN

Afin d'évaluer l'attractivité du secteur Textile Habillement tunisien pour les investissements étrangers, nous proposons d'expliquer la probabilité de création d'une nouvelle filiale (principale forme d'IDE) par une entreprise étrangère déjà installée en Tunisie. Ceci pourrait nous éclairer sur le pouvoir attractif de la Tunisie et de voir si les conditions d'investissement sont assez satisfaisantes dans le secteur Textile Habillement qui constitue le premier employeur de l'industrie manufacturière. Parmi les 52 entreprises

¹⁰ L'annexe 3 fournit la répartition des entreprises interrogées par pays d'origine et par tranches d'effectif.

interrogées, 48,1% ont déjà réalisé un IDE sous forme de création d'une nouvelle filiale. Pour une entreprise i , on peut définir alors la probabilité P_i que la firme réalise un investissement étranger en Tunisie sous forme d'une création de filiale à 100% par :

$$P_i = \text{proba} [CréFiliale = 1]$$

où *CréFiliale* est une variable dichotomique qui prend la valeur 1 s'il y a création de filiale et 0 sinon, pour $i = 1, \dots, n$, ce qui correspond à l'utilisation d'un modèle *logit*¹¹. Cette probabilité dépend d'un certain nombre de variables explicatives liées à l'attractivité. On suppose que le choix de création d'une filiale dépend d'un vecteur de variables X_i désignant les caractéristiques (variables explicatives) propres au territoire d'accueil, celles liées aux caractéristiques de l'entreprise ne sont pas prise en compte dans ce modèle. On peut donc spécifier pour la firme i une relation entre la probabilité de créer une filiale et ces variables de la forme suivante :

$$P_i = \text{proba} [CréFiliale = 1] = F(X_i, \beta)$$

où $F(\cdot)$ désigne la fonction de répartition d'un loi de probabilité continue et β reflète l'effet marginal (positif ou négatif) des changements dans le vecteur X_i sur la probabilité P_i .

L'enquête permet de distinguer plusieurs groupes de facteurs d'attractivité. Pour chacun, plusieurs modalités permettent d'apprécier son importance. En effet, l'entreprise doit préciser sur une échelle de *Likert* (à 5 points) l'importance accordée à chaque variable. D'où, le recours à l'analyse en composantes principales (ACP) pour réaliser une synthèse de l'information et dégager les principaux facteurs d'attractivité (*Hair et al.*, 1998)¹². Trois groupes sont distingués : les facteurs institutionnels et infrastructures, ceux liés au tissu local d'entreprises et ceux liés au coût et à la qualification de la main-d'œuvre¹³.

L'ACP menée sur les différentes modalités liées au premier groupe de facteur permet de retenir deux axes dont la variance totale est de 68,416 % (voir tableau 1). Le premier axe regroupe les variables relatives à l'importance accordée respectivement aux réseaux de transport, aux réseaux d'électricité, du gaz et de l'eau, aux réseaux de communication et aux infrastructures routières. Il indique donc l'importance accordée aux infrastructures locales de base qui s'avèrent nécessaires pour garantir le bon fonctionnement des entreprises étrangères. Le second axe regroupe les modalités relatives à l'intérêt accordé au coût d'acquisition des terrains et de l'immobilier, à l'accès aux marchés étrangers (lié aux différents accords de libre échange et d'intégration régionale) et aux incitations fiscales (sous forme de prime à l'investissement, de dégrèvement fiscal et de prises en charge des cotisations sociales). Il s'agit d'un ensemble de variables qui traduisent le rôle institutionnel des autorités locales dans l'attractivité des firmes étrangères.

¹¹ L'estimation du modèle se fait par la méthode du maximum de vraisemblance.

¹² Ceci est justifié en plus par la taille réduite de notre échantillon qui rend impossible l'introduction d'un grand nombre de variables explicatives.

¹³ L'enquête ne permet pas de dégager des facteurs plus spécifiques au secteur Textile Habillement car le questionnaire a été à l'origine élaboré et administré auprès d'un échantillon de 120 entreprises du secteur manufacturier.

Tableau 1. Résultats ACP : Facteurs institutionnels et Infrastructures

	Matrice des composantes	
	Dimension 1 ($\lambda = 2,954$)	Dimension 2 ($\lambda = 1,835$)
Infrastructures routières	0,641	- 0,595
Réseaux de transport	0,920	- 0,388
Réseaux de communication	0,727	- 0,18
Réseaux électricité, gaz et eau	0,805	- 0,196
Incitations fiscales	0,503	0,556
Coût de terrain et immobilier	0,513	0,713
Accès à d'autres marchés	0,472	0,670
% de la variance totale	42,201	26,215

Le second groupe de facteurs concerne ceux liés à la présence d'un tissu d'entreprises locales et étrangères. L'ACP réalisée sur les différentes modalités permet de distinguer deux dimensions dont la variance totale est de 69,38 % (voir tableau 2). Le premier axe synthétise l'importance accordée respectivement à la présence d'un tissu d'entreprises fournisseurs/clients et d'entreprises étrangères. Il s'agit de la présence des économies d'agglomération pour réduire les coûts de transport et bénéficier des effets de la proximité et des effets de réseaux. En effet, pour améliorer sa rentabilité, une entreprise cherche toujours à se rapprocher de celles avec qui elle entretient des relations de type fournisseurs/clients. Quant au second axe, il est lié à la présence d'un tissu d'entreprises aussi bien du même secteur que d'autres secteurs d'activité. Il s'agit de l'intérêt accordé aux effets de report de l'information et de la recherche d'une meilleure rentabilité en bénéficiant de l'expérience des autres ou par effet d'imitation.

Tableau 2. Résultats ACP : Facteurs liés au tissu local d'entreprises

	Matrice des composantes	
	Dimension 1 ($\lambda = 2,356$)	Dimension 2 ($\lambda = 1,113$)
Tissu d'entreprises du même secteur	0,483	0,662
Tissu d'entreprises d'autres secteurs	0,460	0,660
Tissu d'entreprises étrangères	0,760	- 0,359
Tissu d'entreprises fournisseurs	0,823	- 0,122
Tissu d'entreprises clientes	0,824	- 0,309
% de la variance totale	47,113	22,267

Le dernier ensemble regroupe les facteurs liés au coût et à la qualification de la main-d'œuvre locale. L'ACP menée sur les différentes modalités ne permet de retenir qu'un seul axe avec une variance totale de 69,719 % (voir tableau 3). L'axe retenu reflète l'importance accordée respectivement à la qualification de la main-d'œuvre locale, à la densité de ses compétences, à la présence d'un savoir-faire local spécifique au secteur Textile Habillement

et à faiblesse de coût de cette main-d'œuvre locale. Il s'agit de l'ensemble des caractéristiques de la main-d'œuvre locale requise par les entreprises étrangères pour réaliser des économies en terme de coût de production afin de garantir une rentabilité élevée.

Tableau 3. Résultats ACP : Facteurs liés à la main-d'œuvre locale

	Matrice des composantes
	Dimension 1 ($\lambda = 2,789$)
Qualification de la main-d'oeuvre	0,878
Savoir-faire local	0,847
Main-d'œuvre bon marché	0,734
Densité des compétences de la main-d'oeuvre	0,872
% de la variance totale	69,719

Au terme de ces différentes ACP, nous disposons de cinq axes qui constituent donc les composantes du vecteur X_i des variables explicatives de notre modèle de départ. Il faut signaler que nous n'avons pas retenu les variables traditionnelles relatives à la proximité géographique et à la taille du marché local car il s'agit plutôt de variables quantitatives. En effet, nous avons déjà montré (Driss, 2007) que l'IDE réalisé dans le secteur manufacturier est positivement lié à la proximité géographique des pays investisseurs et que la variable taille du marché local (mesurée en terme de produit intérieur brut) n'explique pas significativement les flux d'investissements étrangers puisqu'il s'agit d'implantation verticale. En plus des cinq variables retenues, nous avons introduit une variable de contrôle intitulée "appartenance à un groupe". C'est une variable binaire qui nous renseigne si l'entreprise étrangère interrogée appartient à un groupe ou non.

L'estimation du modèle *logit* pour identifier les facteurs explicatifs de l'IDE sous forme de création de nouvelle filiale donne les résultats suivants :

Tableau 4. Estimation des facteurs explicatifs d'une création de filiale à 100%

Variabiles	Coefficients	Wald
Constante	0,322	0,253
Infrastructures	- 0,209	0,155
Facteurs institutionnels	- 0,258	0,275
Tissu local d'entreprises	1,354	3,570*
Relations fournisseurs/clients	- 1,573	5,987**
Main-d'oeuvre	1,183	4,207**
Appartenance à un groupe	- 0,050	0,002
R^2 (Mc Fadden)		0,353
- 2 log vraisemblance		31,136
Chi-deux		16,978***
Taux de classification		75,0 %

*** Coefficient significatif au seuil 1 % ; ** Coefficient significatif au seuil 5 % ;

* Coefficient significatif au seuil 10 %

Il apparaît que le modèle est significatif selon la valeur du test global de Chi-deux (au seuil de 1%) et celle du coefficient de détermination R^2 . Il témoigne aussi d'un taux de classification important (75%). La variable relative aux caractéristiques de la main-d'œuvre locale exerce un effet positif et significatif (au seuil de 5%) sur la probabilité de création d'une nouvelle filiale. Les entreprises étrangères cherchent à profiter de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, bon marché et qui reflète un certain savoir-faire local. La variable relative à la présence d'un tissu local d'entreprises aussi bien du même secteur que d'autres secteurs exerce aussi un effet positif et significatif (au seuil de 10%). Ce facteur peut être en liaison avec celui lié aux caractéristiques de la main-d'œuvre locale. Plus le nombre d'entreprises (principalement du même secteur) est élevé plus la disponibilité d'un savoir-faire local est vraisemblable.

Quant à la variable relative à la présence d'un tissu d'entreprises fournisseurs/clients, elle exerce un effet négatif et significatif (au seuil de 5%) sur la décision d'investir sous forme de création d'une nouvelle filiale. Cela témoigne que les entreprises étrangères du secteur Textile Habillement ne cherchent pas à renouer ce type de relations avec les entreprises aussi bien locales qu'étrangères installées en Tunisie. C'est la nature verticale des IDE réalisés qui fait que ces entreprises étrangères cherchent à profiter des avantages disponibles comme la faiblesse du coût de la main-d'œuvre et elles sont ensuite orientées vers les marchés étrangers. En effet, les entreprises étrangères (principalement de type *off-shore*) entretiennent très peu de relations avec le tissu industriel tunisien car elles importent l'essentiel de leurs consommations intermédiaires. Elles demeurent faiblement intégrées et les perspectives d'une intégration accrue en amont sont limitées (*Chaponnière et Perrin, 2005*). En revanche, le coefficient relatif à la variable liée à l'infrastructure et aux facteurs institutionnels n'est pas significatif. Ceci est certainement dû à la taille réduite de notre échantillon. En effet, la qualité des infrastructures et les incitations fiscales s'avèrent des facteurs jugés complémentaires et non suffisants pour attirer les firmes étrangères. Ce résultat paraît peu surprenant dans la mesure où 76,9% des entreprises interrogées signalent que beaucoup reste à faire pour renforcer l'attractivité de la Tunisie, principalement en matière de souplesse dans les démarches administratives. Enfin, le coefficient relatif à la variable de contrôle relative à l'appartenance à un groupe est non significatif. Ceci montre que l'appartenance à un groupe n'a aucune influence sur la probabilité d'investir en Tunisie sous la forme de création d'une nouvelle filiale.

5. CONCLUSION

La notion d'attractivité des IDE, située dans une problématique économique relative à la localisation des entreprises étrangères, a été abordée à partir d'une enquête qualitative administrée à un échantillon d'entreprises étrangères du secteur Textile Habillement tunisien. L'utilisation d'un modèle économétrique, de type logit, nous a permis d'estimer la probabilité que les entreprises étrangères réalisent un IDE sous la forme d'une création de nouvelle filiale. Il s'avère qu'en dehors des facteurs traditionnels comme la proximité géographique des principaux pays investisseurs (ceux de l'union européenne), la décision d'installer une nouvelle filiale est liée positivement et significativement à la présence d'un tissu local d'entreprises (aussi bien du même secteur que des autres secteurs) afin de bénéficier des économies d'agglomération. Cette décision est également liée positivement à la disponibilité et la densité d'un savoir-faire local et d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse. En revanche, les résultats montrent que les entreprises étrangères ne cherchent pas à renouer des

relations de type fournisseurs/clients avec les entreprises déjà présentes, ce qui témoigne d'une faible intégration.

Outre le départ et l'arrivée de nouvelles firmes étrangères, le secteur Textile Habillement tunisien connaît un certain nombre de changements tel que l'orientation vers la production et l'exportation des vêtements de travail et ceux de protection (anti-feu). Le développement de ces nouvelles niches de spécialisation peut garantir plus de perspectives à ce secteur qui souffre d'une faible intégration des entreprises étrangères et qui s'oriente ainsi vers des produits à valeur ajoutée plus élevée. Les résultats de nos estimations montrent que le développement de ces niches de spécialisation peut s'expliquer par les effets significatifs joués par les variables liées aux effets d'agglomération et à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse. Plus les entreprises spécialisées dans ces produits cherchent à s'agglomérer pour bénéficier des effets de proximité et de report de l'information, plus la main-d'œuvre locale se spécialise en la matière et plus de nouvelles entreprises étrangères sont incitées à créer de nouvelles filiales.

Plusieurs améliorations peuvent être apportées à ce travail. Une première voie d'exploration consiste à prendre en considération des facteurs qualitatifs plus spécifiques au secteur. Une seconde voie réside dans l'analyse de la concurrence existante avec d'autres territoires tel que le Maroc ou encore certains pays du Sud-Est asiatique. Il s'agit alors d'étudier les menaces de délocalisation à la recherche d'une meilleure rentabilité. Ceci permettra de comprendre et de pallier les raisons du départ constaté de certaines entreprises étrangères opérant dans le secteur Textile Habillement tunisien.

Bibliographie

- Abbate F. (2002), "L'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale : opportunités et défis", *Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement*, Genève. Rapport préparé dans le cadre du programme global CNUCED/PNUD intitulé "Mondialisation, libéralisation et développement humain durable".
- Bénassy-Quéré A., Coupet M., Mayer, T. (2005), "Institutional Determinants of FDI", *CEPII, Working Paper*, n° 2005-05.
- Bergstrand, J.H., Egger, P. (2004), "A Theoretical and Empirical Model of International Trade and Foreign Direct Investment with Outsourcing: Part I, Developed Countries", Mimeo
- Blömstrom M., Kokko A. (2003), "The economics of foreign direct investment incentives", *NBER Working Paper*, n° 9489.
- Blonigen B. A. (2005), "A review of the empirical literature on FDI determinants", *NBER Working Paper*, n° 11299.
- Brainard L. (1993), "A Simple Theory of Multinational Corporations and Trade with a Trade-off Between Proximity and Concentration", *NBER Working Paper*, n° 4269.
- Brainard L. (1997), "An Empirical Assessment of The Proximity-Concentration Trade-off between Multinational Sales and Trade", *American Economic review*, Vol. 87 (4), September, pp. 520-544.
- Caves R. (1996), "Multinational Enterprise and Economic Analysis", *Cambridge University Press*.

- Chaponnière J.R., Perrin S. (2005), "Le textile Habillement tunisien et le défi de la libéralisation : quel rôle pour l'investissement direct étranger", Agence Française de Développement, Mai.
- Cnuced (2007), "World Investment Report: Transnational Corporations, Extractive Industries and Development", *United Nations*, New-York and Geneva.
- Driss S. (1997), "Investissement direct étranger et diffusion technologique dans les pays en voie de développement", *Thèse de doctorat*, Université de Toulouse 1.
- Driss S. (2007), "L'attractivité des investissements directs étrangers industriels en Tunisie", *Revue Région et Développement*, n° 25-2007, pp. 137-156.
- Dunning J.H. (1993), "Multinational Enterprises and The Global Economy", Addison-Wesley Publishing Company, New York.
- Ethier W.J. (1986), "The Multinational Firm", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 101, pp. 805-833.
- Ferrera L. et Henriot A. (2004), "La localisation des entreprises industrielles : comment apprécier l'attractivité des territoires", *Economie Internationale*, n° 59, pp. 91-111.
- Fontagné L., Pajot M. et Pasteels J-M (2002), "Potentiels de commerce entre économies hétérogènes : un petit mode d'emploi des modèles de gravité", *Economie et Prévision* 152-153 (1-2), pp. 255-258.
- Globerman S., Shapiro D. (1999), "The Impact of Government Policies on Foreign Direct Investment: The Canadian Experience", *Journal of International Business Studies*, vol. 30, n°3, pp. 513-532.
- Hair J-F., Anderson R.E., Tatham R.L., Black W.C. (1998), "Multivariate Data Analysis", 5^e édition, *Prentice Hall International Editions*.
- Helpman E. (1984), "A Simple Theory of International Trade with Multinational Corporations", *Journal of Political Economy*, Vol. 92, n° 3, pp. 451-471.
- Horstmann I.J., Markusen J.R. (1992), "Endogenous Market Structures in International Trade (Natura Facit Saltum)", *Journal of International Economics*, Vol. 32, pp. 109-129.
- Karray Z., Toumi Sofiane (2007), "Investissement direct étranger et attractivité : appréciation et enjeux pour la Tunisie", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 479-501
- Markusen J.R. (1984), "Multinationals, Multi-Plant Economies, and the Gains from Trade", *Journal of International Economics*, Vol. 16, pp. 205-226.
- Markusen J.R., Markus K.E. (1999), "Discriminating among alternatives theories of multinational enterprise" , *NBER Working Paper*, n° 7164.
- Markusen J.R., Venables A.J. (2000), "The Theory of Endowment, Intra-Industry and Multinational Trade", *Journal of International Economics*, Vol. 52, pp. 209-234.
- Mucchielli J.-L. (1998), "Multinationales et mondialisation", *Editions du Seuil*, Paris.
- Shapiro D., Globerman S. (2001), "National Infrastructure and Foreign Direct Investment", *Mimeo*, Simon Fraser University (February).
- Wei S.J. (2000), "How Taxing is Corruption on International Investors?", *Review of Economics and Statistics*, vol. 82, n°1, pp. 1-11.

Annexe 1

**Tableau n° A1 : Répartition par secteur d'activité des flux d'entrée d'IDE en Tunisie
(en millions de dinars)**

Secteurs	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Energie	166,9	271,3	201,8	194,8	323,4	327,3	427,5	315,9	274,1	385,8	940,3	1359,0
Industries manufacturières	49,5	85,7	523,3	197,9	688,3	251,0	255,4	282,6	311,8	374,9	347,4	485,7
dont Textile Habillement	11,764	8,650	30,409	86,764	93,354	79,800	64,000	59,100	69,140	61,620	71,780	90,3
Tourisme et immobilier	48,4	23,0	24,6	37,2	41,5	97,2	21,9	18,8	22,1	16,8	18,3	72,0
Agriculture	2,0	3,3	1,4	3,2	4,0	8,9	10,5	4,0	10,0	6,9	14,1	7,7
Services et autres	5,7	19,6	8,8	4,1	11,0	15,6	452,0	130,6	177,9	231,3	3082,8*	146,4
Total IDE	272,5	402,9	759,9	437,2	1068,2	700,0	1167,3	751,9	795,9	1015,7	4402,9	2070,9
dont privatisation et transaction			409,0		415,0	64,0	430,7				2 972,0	

* dont la privatisation de Tunisie Télécom (35% du capital) soit 2972 millions de dinars.

Source : FIPA.

Tableau n° A2 : Répartition des entreprises à participation étrangères implantées en Tunisie

	Entreprises		Emplois		Stock d'IDE en millions de dinars	
	2004	2007	2004	2007	2004	2007
Industries manufacturières	2 166	2 279	216 489	250 086	4 527,836	5 660,007
dont Textile et Habillement	1 164	1 117	126 648	131 196	914,576	1 023,863
Services	213	325	4 702	19 276	557,955	4 174,810
Agriculture	71	78	1733	1 811	207,216	242,416
Tourisme	157	158	16 951	16 562	2 080,564	1 581,346
Energie	52	55	3250	3250	11535,2	15 748,372
Total	2 659	2 895	243 125	290 985	18 908,771	27 406,951

Source : FIPA.

**Tableau n° A3 : Répartition des entreprises à participation étrangères du secteur
Textile Habillement implantées en Tunisie**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Flux d'IDE en millions de dinars	79,800	64,000	59,100	69,140	61,620	71,780	90,300
Nombre d'entreprises étrangères	1 124	1 159	1 166	1 164	1 139	1 139	1 117
dont Projets de création nouvellement entrés en activité	103	88	62	64	48	71	96
Emplois	116 047	119 380	124 530	126 648	131 397	134 496	131 196

Source : FIPA.

Annexe 2

Comparaison internationale de la rentabilité financière pour les vêtements de protection (anti-feu)

	Indice de frais d'exploitation annuelle	Indice de rentabilité
	Tunisie = 100	Indice
Tunisie	100	27,03
Hongrie	189	12,18
Maroc	132	21,43
Pologne	210	10,29
Rép. tchèque	200	9,30
Roumanie	96	20,62
Turquie	277	2,16
Allemagne	671	- 49,75
Espagne	464	- 12,92
France	506	- 27,54
Italie	442	- 18,92

Entreprise qui preste environ 49 000 000 minutes par an, dont 100 % destiné à l'exportation, et avec un emploi de 555 personnes

Source: ECORYS-NEI et Business Mobility International, Mars 2004.

Annexe 3

Répartition des entreprises de l'échantillon par pays d'origine et par tranches d'effectif

Pays d'origine	Tranches d'effectif			Total
	Grande Entreprise (200 et plus)	Moyenne Entreprise (50 à 199)	Petite Entreprise (0 à 49)	
FRANCE	4	9	4	17
ITALIE	3	12	1	16
ALLEMAGNE	1	3	1	5
BELGIQUE	2	2		4
GRANDE BRETAGNE	1	1		2
LYBIE	1			1
SUISSE	1			1
HOLLANDE		1		1
PORTUGAL			1	1
TUNISIE	2	2		4
Total	15	30	7	52